1968-2023 La CCI-NC, 55 ans d'actions

pour le développement de l'aéroport international de la Nouvelle-Calédonie

tontouta
nouméa aéroport
CCI NOUVELLE-CALÉDONIE

La CCI-NC

Établissement public de la Nouvelle-Calédonie créé en 1879, la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI-NC) agit pour développer la prospérité économique du territoire.

Ses missions :

- Représenter et défendre les intérêts de ses ressortissants, plus de 15 000 entreprises, issues des secteurs du commerce, de l'industrie et des services.
- Accompagner la création et le développement des entreprises.
- Développer les compétences afin de répondre aux besoins des entreprises (formation initiale et professionnelle).
- Gérer les infrastructures et contribuer au développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

Les infrastructures de transport gérées par la CCI-NC

Aéroport de Nouméa-La Tontouta

Aéroport de Nouméa-Magenta

Aéroport de Lifou-Wanaham

(mission d'assistance à la gestion et à l'exploitation)

Gare maritime de Nouméa

Sommaire

- La métamorphose de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta 04
- L'essor de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta avec la CCI-NC 06
- I- L'expertise métier d'un gestionnaire reconnu internationalement 08
  - Gestionnaire d'aéroport, un métier aux multiples missions 10
  - Plus qu'un gestionnaire, un acteur visionnaire 12
  - Une parfaite maîtrise des contraintes réglementaires 14
  - Un acteur qui met le développement durable en action 16
  - L'expérience client au centre des préoccupations 18
- II- Une gestion performante au service du développement du transport aérien et du territoire 20
  - Un établissement à la gestion vertueuse pour le développement de la plateforme 22
  - Un acteur qui agit pour un transport compétitif et le développement du trafic 24
  - Une gestion de crise pour sauvegarder l'aéroport et accompagner la politique sanitaire du territoire 26
  - Une stratégie de développement commercial ambitieuse 28
  - La mutualisation au service de la performance économique 29
- III- Un acteur local au service de la Nouvelle-Calédonie et de l'intérêt général 30
  - Un acteur local qui a la vision Pays 32
  - L'humain au cœur de l'aéroport 34
- Chiffres clés 36

Édito

1968 2023

Porte d'entrée du territoire, l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta est un véritable outil stratégique pour la Nouvelle-Calédonie. Aéroport d'État, il fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Son exploitation en continu – une priorité – requiert une expertise pointue, pour satisfaire à des réglementations très strictes. Depuis 55 ans la CCI-NC en est le gestionnaire et a démontré son expertise et sa parfaite maîtrise de ces exigences, quels que soient le contexte, les difficultés et les crises.

En tant qu'établissement public de la Nouvelle-Calédonie, la Chambre œuvre pour la prospérité économique du territoire et dans l'intérêt général. Elle ne tire pas de profit de ses activités, elle réinvestit tous les bénéfices qu'elle dégage dans le développement de l'aéroport et du transport, à travers notamment la baisse des coûts. En gestionnaire visionnaire, elle a su anticiper le développement du trafic aérien et de la plateforme. C'est le gestionnaire qui a le plus investi dans le développement d'une plateforme proportionnellement à son trafic, en Outre-mer.

En tant qu'établissement public aux missions diverses – accompagnement des entreprises, formation des jeunes, développement des compétences – la Chambre a toujours intégré dans sa gestion aéroportuaire la nécessité de créer de la valeur en Nouvelle-Calédonie, en capital humain des jeunes comme des collaborateurs, en compétences économiques pour l'ensemble des entreprises, en opportunités pour le pays, les provinces, les communes, les communautés.

Après 55 ans passés au service de la Nouvelle-Calédonie et de ses habitants, nous sommes fiers d'avoir accompagné la métamorphose de l'aéroport en intégrant tous les enjeux et défis du transport aérien. Tontouta est aujourd'hui un outil performant, une véritable vitrine de la transition énergétique, de l'innovation à l'entrée du territoire, et du savoir-faire calédonien.

Nous sommes fiers des femmes et des hommes qui composent nos équipes et qui, avec leur passion et professionnalisme, projettent au quotidien l'aéroport de Nouméa-La Tontouta dans les meilleurs standards mondiaux, œuvrent pour la promotion de la destination et font de Tontouta un lieu de vie des Calédoniens, à la fois moderne et authentique.

David Guyenne
Président de la CCI-NC

tontouta
nouméa aéroport
CCI NOUVELLE-CALÉDONIE

La métamorphose de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta

1968 > **79 150** passagers

2004 > **388 300** passagers

18 novembre 1968
La CCI-NC prend la gestion de la plateforme de Tontouta.

1972
Entrée en fonction de la nouvelle aérogare.

1979
L'ouverture de la Savexpress, coportée par la CCI-NC, relie convenablement la ville à son aéroport international.

1981
Extension de l'aérogare avec le doublement des salles accessibles aux passagers.

Années 1990
La CCI-NC modernise le hall de départ et installe de nouveaux services.

2019 > **565 900** passagers

prévisions 2023 > **509 300** passagers

2008
Lancement du chantier d'extension.

2012
Livraison des travaux d'extension.

2021
Mise en service de la centrale photovoltaïque Hélio Tontouta.

2022
Réfection de la piste.

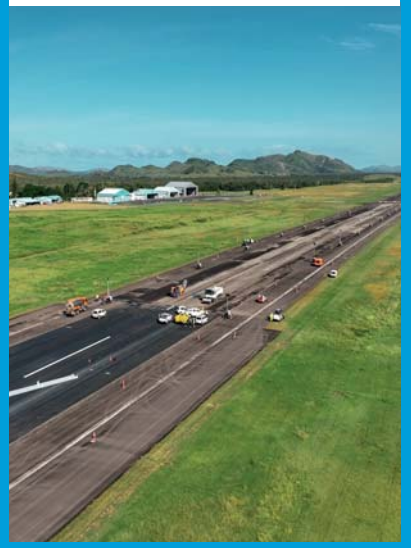

2023
Réfection du parvis.

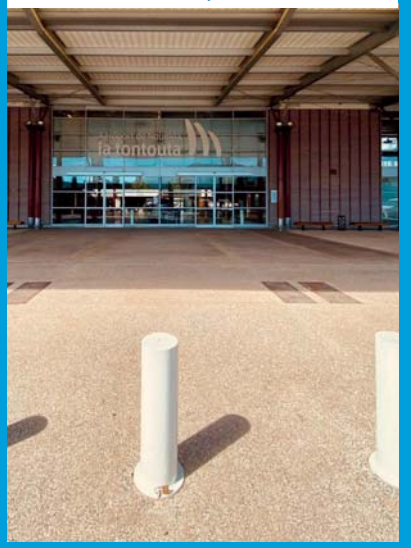

1968-2003

L'essor de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta avec la CCI-NC

Une petite aérogare provisoire, qui ressemble davantage à un grand hangar, un bloc technique, un hangar de maintenance et une tour de contrôle. Voici à peu près à quoi se résumaient les infrastructures de la plateforme de Tontouta lorsque la CCI-NC s'en voit confier la gestion par l'Aviation civile le 18 novembre 1968. La Chambre consulaire se donne pour mission de la transformer en un aéroport international moderne et de référence.

Une première série d'investissements est rapidement lancée. En 1972, deux équipements d'envergure sont mis en service : la première gare de fret et une aérogare digne de ce nom. Capable de répondre aux besoins croissants du trafic aérien de l'époque, elle redore l'image de la Nouvelle-Calédonie au niveau touristique. Après seulement dix ans d'exploitation par la CCI-NC, l'aéroport de Nouméa-La Tontouta, qui a vu son trafic passer de 79 000 passagers à 261 000 accueillis 24 heures sur 24, a gagné son statut d'outil essentiel au développement du territoire.

• En évolution permanente

Les années 1980 sont marquées par une nouvelle série de travaux au sein et autour de l'aérogare, financés conjointement par la CCI-NC et l'Aviation civile. La surface des salles accessibles aux passagers est doublée ce qui permet d'améliorer leur circulation et leur confort. Parmi les aménagements notables : bureaux et bar en mezzanine, climatisation en salle d'embarquement, doublement de la surface de la boutique sous douane, etc. À l'extérieur aussi, les transformations s'accélèrent avec un cinquième poste de

stationnement avions ou encore une gare routière. Le village de La Tontouta se développe au rythme de l'essor de l'activité aéronautique, tandis que l'ouverture de la Savexpress, un projet fortement soutenu par la CCI-NC, relie enfin convenablement la ville à son aéroport international.

Aménagements et rénovations se poursuivent durant toute la décennie 90 avec pour objectif d'accroître le service rendu aux usagers. La première boutique sous douane en salle d'arrivée dans un aéroport français voit le jour… avant même Roissy !

Anticiper et accompagner la croissance du trafic aérien

• Une nouvelle ère

À l'aube des années 2000, la CCI-NC élabore avec Aéroports de Paris ingénierie (ADPi), un plan d'évolution sur le long terme qui se base sur l'expression des besoins de l'ensemble des acteurs de la plateforme, la croissance du trafic aérien et les perspectives de développement industriel et touristique de la Nouvelle-Calédonie. Une nouvelle ère s'ouvre pour l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta…

2003 - 2023

I ■ L'EXPERTISE MÉTIER D'UN GESTIONNAIRE RECONNU INTERNATIONALEMENT

Depuis 2003, après 35 ans d'exploitation sous le régime d'une autorisation d'occupation temporaire, la CCI-NC gère l'aéroport de Nouméa-La Tontouta, pour le compte de l'État, par le biais d'une convention de concession d'une durée de 15 ans. C'est la première fois, dans l'histoire des aéroports français, qu'une concession aussi longue est accordée à un gestionnaire, preuve de la confiance placée dans l'établissement public calédonien. En raison de l'ampleur du chantier d'extension de l'aéroport, achevé en 2012, elle a été prolongée jusqu'en décembre 2024.

Forte de 55 ans d'expertise aéroportuaire, la CCI-NC a pleinement démontré ses capacités de gestion dans les différentes facettes du métier : entretien et développement des infrastructures, respect des réglementations de sécurité et de sûreté en vigueur et satisfaction client. *« Une aérogare est une ambassade »*, rappelait l'architecte Jacques Rougerie qui a remporté, en 2004, le concours pour l'extension de l'aéroport. La CCI-NC, en intégrant une démarche de développement durable et d'innovation, contribue au rayonnement de la Nouvelle-Calédonie à travers sa porte d'entrée principale, son aéroport international.

Gestionnaire d'aéroport, un métier aux multiples missions

À la tête de la gestion du seul aéroport de Nouvelle-Calédonie ouvert H24, 365 jours par an, la CCI-NC doit accueillir les passagers et les avions dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. Dans cet objectif, elle remplit les missions qui lui ont été confiées avec la plus grande responsabilité.

• Entretenir et développer les infrastructures

La CCI-NC assure l'entretien et le développement du domaine aéroportuaire comprenant l'aérogare, implantée sur une surface de plus de 20 000 m², les installations liées au fret, à l'assistance des aéronefs et à leur entretien, les infrastructures aéronautiques (pistes, parkings avions) et les différents réseaux de la plateforme.

• Gérer l'exploitation de l'aéroport

Il s'agit de permettre aux compagnies aériennes de trouver tous les équipements et services d'escale nécessaires : enregistrement de voyageurs, traitement des bagages, catering, fret, etc. La CCI-NC garantit la continuité territoriale, le traitement du fret, les évacuations sanitaires, etc.

Une **continuité d'exploitation** à toute épreuve.

• Assurer la sécurité et la sûreté aéroportuaires

On entend par sûreté la prévention contre tout acte malveillant, en vol mais aussi au sol, afin d'assurer la protection des passagers, des équipages et du personnel de l'aéroport. La sécurité, quant à elle, désigne la prévention des accidents aéronautiques. Ces obligations premières d'un gestionnaire d'aéroport sont conduites conformément aux normes internationales en vigueur : service de sauvetage et de lutte contre les incendies des aéronefs, filtrage des passagers, contrôle des bagages et marchandises, gestion des accès.

Sûreté et sécurité, un impératif absolu

• Satisfaire les passagers

La satisfaction client est au cœur des objectifs de la CCI-NC qui agit au quotidien, avec les différents partenaires de la plateforme, pour garantir aux passagers un accueil et des services de qualité. Tout est mis en œuvre pour qu'ils gardent le meilleur souvenir de leur expérience de voyage.

• Coordonner les partenaires de la plateforme

Commerces, services, compagnies aériennes et divers intervenants, l'aéroport regroupe de nombreux acteurs issus de secteurs très variés. La CCI-NC entretient chaque jour une relation de confiance avec ses différents partenaires.

CCI 2i
Infrastructures & ingénierie
NOUVELLE-CALEDONIE

Un savoir-faire qui s'exporte

Forte de son expertise, la CCI-NC a lancé en 2017 un outil unique sur le territoire : CCI infrastructures et ingénierie (CCI 2i). La Chambre peut ainsi partager son expertise avec les exploitants d'infrastructures locales et dans le Pacifique. La structure a déjà mené une mission d'accompagnement auprès du port autonome de la Nouvelle-Calédonie et intervient, dans le cadre d'un projet cofinancé par l'AFD, pour l'extension de la caserne des pompiers de l'aérodrome de Port-Vila, au Vanuatu.

Des missions assurées
H24, 365 jours par an.

Plus qu'un gestionnaire, un acteur visionnaire

L'extension de l'aéroport, un chantier majeur pour le **développement de la Nouvelle-Calédonie.**

Avec une concession de gestion jusqu'en décembre 2024, la CCI-NC a pu se projeter dans l'avenir et planifier les investissements nécessaires au développement de la plateforme. Notamment en menant dès 2004 un vaste projet d'extension pour anticiper l'essor du trafic aérien et le développement du territoire à long terme.

• Les objectifs de l'extension

- Accompagner la croissance du trafic des voyageurs et du fret.
- Répondre aux nouvelles exigences internationales en matière de sûreté et de sécurité.
- Améliorer la qualité de service et le confort des passagers et des usagers de la plateforme.
- Contribuer au rayonnement de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique et à l'international .

• La métamorphose de l'aéroport de Tontouta (2008-2012)

Une aérogare dimensionnée pour l'avenir

Le doublement de la surface de l'aérogare, de 9 700 m² à 21 700 m², contribue :

- à offrir plus d'espace pour les passagers, avec des salles d'embarquement plus spacieuses, ainsi que pour leurs accompagnateurs ;
- à respecter les normes, avec notamment des circuits qui évitent le croisement des flux des passagers qui arrivent avec ceux qui partent ;
- à optimiser l'espace dédié aux commerces.

À l'extérieur : un parking de 570 places (surface doublée) avec allée centrale piétonne couverte est aménagé, ainsi qu'une nouvelle gare routière et un parvis de 800 m² entièrement couvert. Dans le **classement des aéroports***, l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta atteint, à la suite de ces travaux, le **rang B**, synonyme de **niveau de service élevé.**

Embarquement et débarquement « au contact »

Le nouveau terminal gros-porteurs, emblématique de la nouvelle aérogare, est relié à deux salles d'embarquement et **deux passerelles télescopiques** qui permettent aux passagers d'accéder ou de sortir de l'avion dans des conditions de sécurité optimales et sans subir les intempéries. Ces équipements facilitent l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Une nouvelle ère pour le fret

D'une superficie de 3300 m², soit un tiers de plus par rapport à l'ancienne, la nouvelle gare de fret est assortie des services techniques associés.

Des postes de stationnement aux normes

Grâce aux deux nouveaux parkings aménagés, les avions gros-porteurs sont à présent éloignés

** Classement défini selon les normes aéronautiques internationales IATA pour les aéroports de moins d'un million de passagers.*

de la piste afin de respecter la surface latérale de dégagement exigée.

L'aéroport maintenu en activité pendant le chantier

Malgré les aléas communs à tous les chantiers de cette envergure, l'exploitation de l'aéroport n'a jamais été impactée. Le chantier n'a ainsi causé aucune perturbation sur les quelque 20 000 vols qui ont atterri et décollé pendant les cinq années de travaux.

Un gestionnaire qui **accompagne et anticipe** l'augmentation du trafic aérien et qui résiste aux crises.

LE FINANCEMENT DU CHANTIER D'EXTENSION

Coût de l'ensemble des travaux :
11,6 milliards de francs CFP.

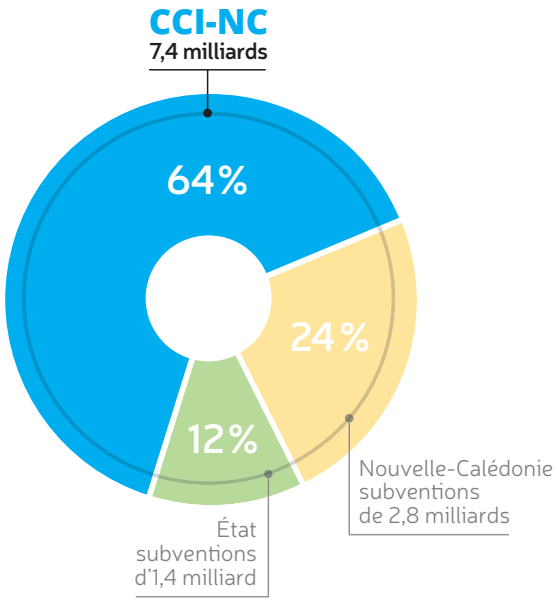

TRAFIC PASSAGERS 2000-2022

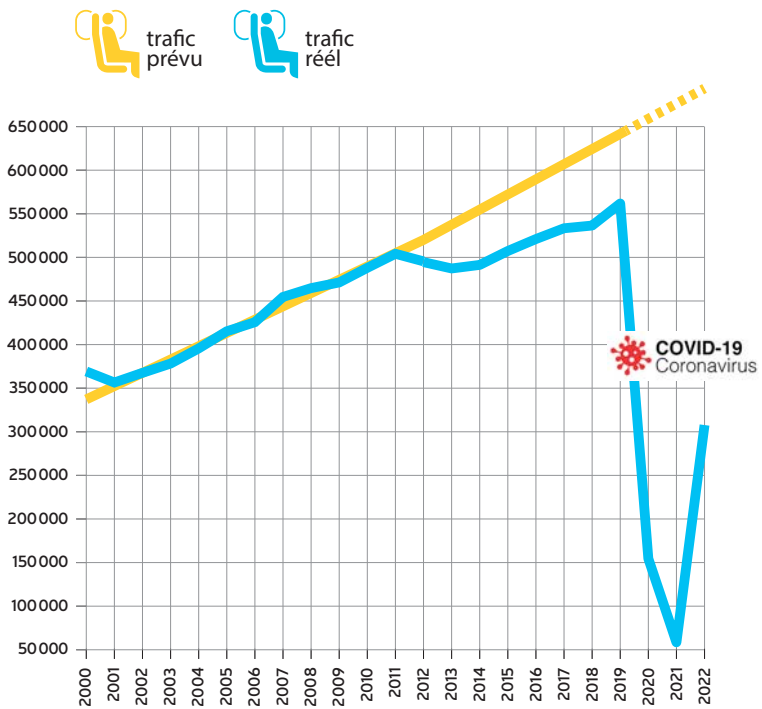

La piste d'atterrissage refaite à neuf

En 2022, un chantier exceptionnel, nécessaire tous les 15 à 20 ans, attend les équipes de l'aéroport : la réfection de la piste d'atterrissage. En trois mois, les 3250 mètres de piste (sur 30 mètres de large) sont resurfacés en impactant le moins possible le programme des vols commerciaux. En seconde partie d'année, la réfection des taxiways et du balisage lumineux vient achever ces travaux réglementaires délicats. Après la rénovation du parvis et des sanitaires, le projet d'un nouveau commissariat hôtelier, dédié aux services de catering fournis aux compagnies aériennes, est maintenant en cours d'étude.

Une parfaite maîtrise des contraintes réglementaires

En tant que gestionnaire expert, la CCI-NC veille en permanence au respect des normes internationales et des réglementations avec une exigence de qualité en matière de sûreté et de sécurité.

• La sûreté aux standards européens

Avec les attentats du 11 septembre 2001, la sûreté est devenu le gros chantier du début du 21e siècle. Après la sécurisation de ses voies d'accès, l'aéroport se voit doté fin 2002 d'un **système d'inspection filtrage des bagages de soute** (IFBS) conforme à la réglementation internationale, muni d'un **dispositif de détection des explosifs** (EDS) installé sur le convoyeur, en aval des banques d'enregistrement.

En 2009, la mission de filtrage (passagers et bagages aux départs, véhicules), placée jusqu'alors sous la responsabilité de l'État (police et gendarmerie), passe sous la tutelle de la CCI-NC.

Au vu des enjeux que représente la sûreté aéroportuaire, ce transfert est une véritable marque de confiance envers le savoir-faire de la CCI-NC.

La mise en conformité réglementaire des machines d'inspection filtrage des bagages de soute, baptisé projet EDS3, est réalisée en 2021. Un an plus tard, le poste inspection filtrage fait lui-même l'objet d'une extension, tandis que la CCI-NC est en train d'acquérir de nouveaux équipements de sûreté standard 3.

Un gestionnaire **réactif à l'évolution du cadre réglementaire,** établi par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

La **cybermenace**, un nouveau risque à maîtriser pour une infrastructure essentielle.

Un gestionnaire qui monte en permanence en compétences pour assurer la sécurité de l'aéroport, un **enjeu stratégique et vital** pour la Nouvelle-Calédonie.

• Une politique de sécurité certifiée

Depuis 2004, la CCI-NC pilote le **service de sauvetage et de lutte contre les incendies des aéronefs** (SSLIA) de l'aéroport et son personnel de sapeurs-pompiers, qui relevait alors de l'État. Cinq ans plus tard, l'aéroport décroche son **certificat de sécurité aéroportuaire** délivré par l'Aviation civile. Cette certification prouve que la CCI-NC mène une politique efficace de prévention des accidents et des incidents mettant en jeu un aéronef et maîtrise les risques inhérents Celle-ci comprend notamment des actions visant à réduire les risques de collision entre les aéronefs et les animaux. En 2018, le certificat est renouvelé pour une période de cinq ans, la durée la plus longue possible, gage de l'excellence de la gestion de la CCI-NC.

• L'aéroport paré face aux situations de crise

Des exercices sont régulièrement organisés sur la plateforme pour vérifier sur le terrain **l'efficacité de la réponse aux situations de crise** telles qu'épisodes cycloniques ou accidents d'aéronefs. Ainsi, la CCI-NC assure la continuité du trafic aérien en cas de cyclones grâce à des procédures opérationnelles et éprouvées. Avec le deuxième centre de formation de pompiers d'aéroport de France, la plateforme de La Tontouta garantit aux pompiers du territoire et de la région, une formation performante et adaptée.

Certificats obtenus :

- Qualité ISO
- Sécurité aéroportuaire
- *Airport Carbon Accreditation*
- *Airport Health Accreditation*
- ERP (établissement recevant du public)
- Sûreté aéroportuaire

COVID-19 Coronavirus

Réactivité face à la crise sanitaire

Pendant les 20 mois de crise sanitaire, l'exploitation de la plateforme aéroportuaire ne s'est jamais arrêtée. Dès le début de la pandémie, la CCI-NC a déployé des **protocoles sanitaires** drastiques qui ont activement participé à maintenir le territoire Covid free un très long moment. Une efficacité saluée par l'attribution en 2021 de l'**Airport Health Accreditation** par le Conseil international des aéroports. Reconnaissance de l'excellence des pratiques déployées par la CCI-NC face au coronavirus, ce label garantit un protocole sanitaire solide aux passagers, personnels et entreprises intervenantes, dans la perspective de la reprise du trafic aérien. Une reprise que les équipes de la CCI-NC ont activement préparée en déployant un plan d'actions d'envergure.

Un acteur qui met le développement durable en action

La CCI-NC mène, depuis 2016, une politique ambitieuse de développement durable au sein de la plateforme afin de réduire ses impacts sur l'environnement. La volonté est de faire de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta une vitrine de la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie et de répondre aux enjeux de décarbonation du transport aérien.

Tontouta parmi les **1ers aéroports de l'Asie-Pacifique** certifiés « Réduction » de ses émissions carbone par l'*Airport Carbon Accreditation*.

• Objectif économies d'énergie

Dans la lignée du Schéma pour la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie, adopté en 2016, la CCI-NC s'engage dans une démarche de **maîtrise de l'énergie** à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta. Ainsi, en 2018, une économie de 330 000 kWh est réalisée sur la consommation électrique de la plateforme par rapport à 2017.

• Faciliter le tri des déchets et sensibiliser

En 2017, la CCI-NC déploie un **plan d'optimisation de la gestion des déchets** auprès des professionnels de la plateforme puis des usagers qui disposent de dix îlots de **tri sélectif** (verre, aluminium, papier, déchets organiques) depuis 2019.

Le programme Tontouta Mouv' fait la part belle aux mobilités vertes.

• Précurseur en éco-mobilité

La CCI-NC lance **Tontouta Mouv'** en 2017, **le premier plan de déplacements interentreprises** (PDIE) de Nouvelle-Calédonie, qui vise à mutualiser, faciliter et sécuriser les trajets des employés, visiteurs et passagers de la plateforme. Ce dispositif est déployé en collaboration avec l'Ademe, le gouvernement et 11 organisations employant un total de 800 personnes.

Exemples d'actions : covoiturage facilité, sensibilisation à la sécurité routière, création de 4,5 km de bandes et pistes cyclables, installation de stations de vélos à assistance électrique partagés sous carport solaire, etc.

• Moteur de la transition énergétique et de l'innovation

La CCI-NC lance, avec l'agence Pacifique de Total Quadran, la **plus grande centrale photovoltaïque sur ombrières du territoire. Hélio Tontouta** est mise en service **en 2021** sur le parking public de l'aéroport. Dotée d'une puissance de 3 MWc, elle doit faire économiser plus de 5 000 tonnes de CO_2 par an et offre un plus grand confort au public en protégeant 91 % du parking du soleil et des intempéries.

Un gestionnaire d'aéroport **à l'avant-garde de la transition écologique et de l'innovation.**

- Première centrale photovoltaïque sur ombrières.
- Premier plan de déplacement interintreprises.
- Premier système de tri des déchets dans une infrastructure de transport.
- Certification ACA niveau 2.

• Réduction des émissions de CO_2 certifiée

L'*Airport Carbon Accreditation* (ACA) est le seul programme reconnu à l'échelle mondiale pour la **gestion des émissions carbone** des aéroports. À la suite d'un vaste audit énergétique qui a permis d'évaluer les émissions de tonnage carbone, la CCI-NC obtient le niveau 1 de certification en 2018 et met en place des plans d'actions pour les réduire. **En 2019**, la CCI-NC dépasse ses objectifs en atteignant une baisse des émissions de gaz à effet de serre par passager de 18% et décroche **l'accréditation de niveau 2**, reconduite chaque année depuis. La Chambre, en mettant en œuvre un plan de management carbone à l'aéroport, diminue ses émissions carbone, mais est aussi exemplaire auprès des passagers. Cette accréditation environnementale accroît également le rayonnement régional de la plateforme qui figure parmi les 19 aéroports de l'Asie-Pacifique certifiés « Réduction ». Prochaine ambition : l'acquisition de l'ACA niveau 3.

La centrale photovoltaïque Hélio Tontouta.

Jardins intérieurs composés de plantes endémiques.

L'expérience client au centre des préoccupations

L'aéroport international forge la première et la dernière impression des visiteurs. La CCI-NC n'a de cesse d'améliorer l'expérience client et la qualité de service de l'aéroport qui est aussi celui de tous les Calédoniens.

• Une aérogare humaine et calédonienne

Début 2013, l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta dévoile son nouveau visage, avec à son bord toute une **série de métamorphoses pour le bien-être des passagers** : restaurant au rez-de-chaussée et snack-bar à l'étage, seconde boutique détaxée, comptoir central regroupant les principaux services de l'aéroport, vingt-cinq banques d'enregistrement, nouvelles salles d'embarquement, etc.

L'aérogare est dotée d'une **forte identité calédonienne**, avec sa coque qui rappelle la case mélanésienne ou la **mise en valeur de la flore et des paysages locaux.** Elle est aussi profondément humaine en privilégiant **le contact des passagers avec la famille ou les amis** par un jeu de transparence. Sa galerie vitrée permet en effet d'anticiper les retrouvailles avant même d'avoir passé les formalités administratives.

• Un aéroport connecté

Lancé en avril 2018, le site internet **www.cci.aeroports.nc** propose de nouveaux services en ligne aux usagers : moteur de recherche de vols en temps réel, calcul des tarifs du parking, etc. Cet outil, qui sert aussi à la promotion des professionnels de la plateforme, est également disponible en anglais. Afin d'être au plus proche des Calédoniens, informer sur les activités et inciter au voyage, l'aéroport est aussi présent sur les **réseaux sociaux**, Facebook, LinkedIn et Instagram.

• Toujours plus de services et d'offres commerciales

Principale porte d'entrée pour les visiteurs extérieurs, l'aéroport est un lieu de passage obligé pour les Calédoniens en voyage ou venus accompagner un proche. À La Tontouta, il faut compter trois accompagnants en moyenne par

Un accueil fleuri à l'aéroport.

Un taux de **satisfaction globale des passagers de 98 %** d'après la dernière enquête réalisée par la CCI-NC en 2023.

passager partant! Pour toutes ces raisons, la CCI-NC veille à offrir un **lieu convivial et accueillant, résolument océanien,** en développant de nouveaux services et en diversifiant l'activité commerciale : accueil en musique et fleuri, point information de Sud Tourisme sur l'offre touristique locale, ouverture en 2019 de 80 m² de zone duty-free supplémentaire dans le hall d'arrivée (convention avec Aélia) pour faire ou se faire plaisir. La crise Covid terminée, la CCI-NC relance les travaux d'amélioration qu'elle avait dû différer en mettant l'accent sur **les équipements et services dédiés aux familles** : nurserie, coin enfant en salle d'embarquement, ligne prioritaire familles au poste d'inspection filtrage.

De **388 300 passagers** au lancement de l'extension en 2004, l'aéroport a franchi la barre des **565 900 passagers en 2019**.

2003 - 2023

II UNE GESTION PERFORMANTE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT AÉRIEN ET DU TERRITOIRE

Dotée d'une expertise dans la gestion d'infrastructures de transport reconnue localement et internationalement, la CCI-NC place ses actions en regard de l'intérêt de toute la filière aéroportuaire. Avec pour objectif que les coûts de fonctionnement de ses plateformes pèsent le moins possible sur la compétitivité des compagnies aériennes et sur le prix des billets d'avion, tout en cherchant à développer des recettes commerciales capables de garantir un équilibre économique. *«Un défi dont elle s'acquitte, dans une quasi-mission de "service public"»*, met en avant David Guyenne, président de la CCI-NC.

En effet, en tant qu'établissement public qui ne tire pas de profit de ses activités, la Chambre s'est attachée à respecter les engagements pris, avec la mise en place d'un modèle économique permettant de réinvestir tous les bénéfices dégagés dans le développement des infrastructures et du transport aérien. Exempte de conflit d'intérêt avec les autres acteurs de l'aéroport, la CCI-NC dispose ainsi d'une force de concertation indéniable pour la bonne santé financière de la plateforme de Nouméa-La Tontouta et le développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

Un établissement à la gestion vertueuse pour le développement de la plateforme

À la tête de bilans d'exploitation solides, la CCI-NC respecte les engagements pris en matière d'investissements pour le développement de ses infrastructures. À l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, la Chambre est le gestionnaire ultra-marin qui a le plus investi pour le développement d'une plateforme proportionnellement à son trafic.

L'aérogare après son extension.

• Une gestion transparente

Les moyens financiers de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta sont présentés dans le rapport d'activité annuel de la CCI-NC, en toute transparence. Pour l'exploitant, le développement est conditionné par la **règle de l'équilibre des comptes** : éviter de dépenser plus que ce qu'on gagne et emprunter avec des remboursements soutenables. Ses comptes sont contrôlés par les commissaires aux comptes, la Chambre territoriale des comptes, la Nouvelle-Calédonie et l'État.

La Chambre, qui contribue au développement économique de la Nouvelle-Calédonie, qui représente plus de 15 000 entreprises, dont les élus sont des chefs d'entreprise bénévoles, assure une gestion saine et responsable, tout en visant la performance économique de la plateforme. Une démarche qui lui a permis d'absorber le choc de la crise sanitaire et de maintenir la trajectoire financière de l'unique aéroport international du territoire.

Cinq types de recettes

Le budget de fonctionnement est équilibré par cinq principaux types de recettes :

- les redevances aéronautiques versées par les compagnies aériennes;
- la redevance passagers;
- les redevances domaniales qui correspondent aux loyers payés par les usagers qui occupent un emplacement sur la plateforme;
- les recettes commerciales qui émanent des commerces (proportionnelles à leur chiffre d'affaires) et des parkings véhicules;
- les charges régaliennes remboursées par l'État au titre des dépenses de sûreté et de sécurité.

Avec **18 milliards d'investissements depuis 2004**, la CCI-NC est le gestionnaire d'aéroport ultra-marin qui a le plus investi par passager.

• Les investissements phares

- Chantier de modernisation et d'extension de l'aéroport (2008-2012) : 7,4 milliards de francs CFP investis par la CCI-NC.
- Renouvellement des équipements de sûreté aéroportuaire (2014) : 331 millions de francs CFP.
- Sécurité informatique, renouvellement contrôle d'accès et vidéo-surveillance (2018-2019) : 211 millions de francs CFP.
- Mise en conformité des machines d'inspection filtrage des bagages de soute (2020-2021) : 506 millions de francs CFP.
- Réfection de la piste (2022) : 1 milliard de francs CFP.

Un milliard de francs CFP investis dans la réfection de la piste en 2022

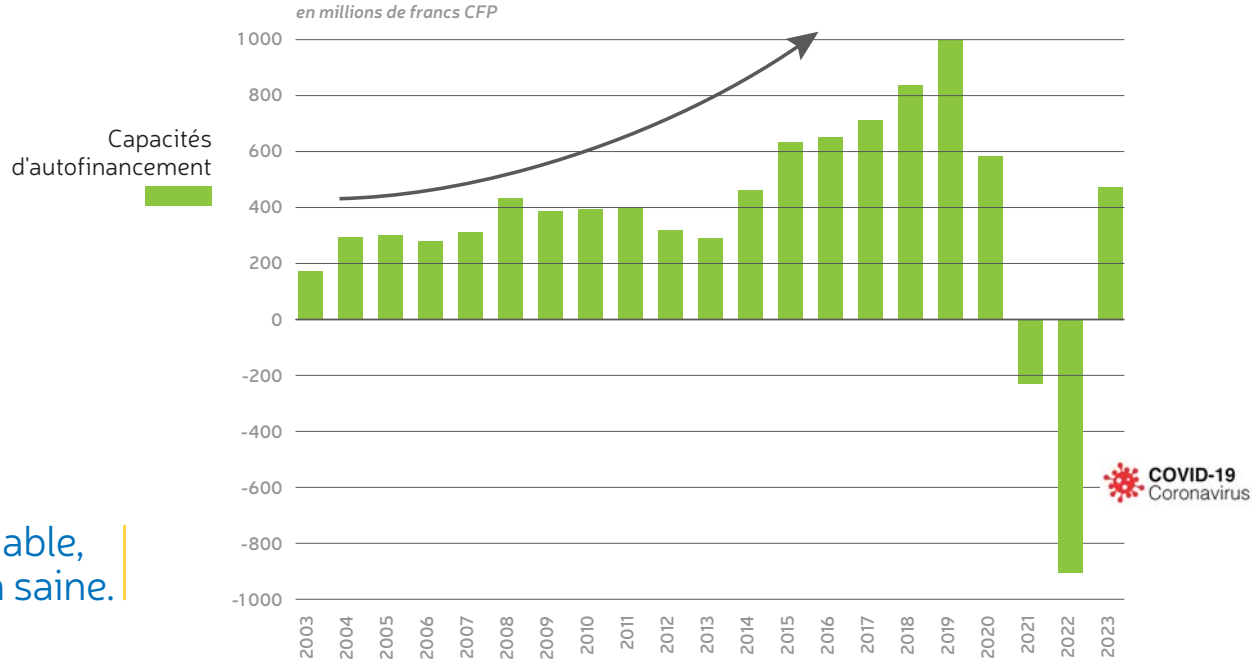

2020 et 2021 crise sanitaire

Un acteur fiable, une gestion saine.

Un acteur qui agit pour un transport compétitif et le développement du trafic

La CCI-NC gère ses infrastructures avec le souci constant d'en faire des outils au service du développement économique et de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie. À l'aéroport de Nouméa-La Tontouta, elle réinvestit tout ce qu'elle perçoit dans les projets de la plateforme, tandis qu'elle accompagne le territoire dans son objectif de croissance du tourisme par des tarifs performants et des mesures incitatives.

• Un gestionnaire d'aéroports parmi les moins chers

La CCI-NC agit pour préserver la compétitivité des compagnies aériennes avec lesquelles elle travaille chaque jour. Ainsi, elle s'attache à maîtriser les coûts de fonctionnement de la plateforme afin de contenir l'évolution des **redevances aéronautiques** qui couvrent l'utilisation des infrastructures – piste, aires de stationnement, aérogare – et participent au financement du fonctionnement de l'aéroport. Objectif atteint puisque, comme l'atteste une étude comparative , les redevances aéronautiques facturées aux compagnies à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta sont **parmi les moins élevées.**

Seulement, la CCI-NC n'est pas le seul opérateur sur la plateforme de La Tontouta. D'autres postes de coûts, plus élevés qu'ailleurs en raison d'un problème de masse critique (nombre d'usagers), pèsent sur les compagnies, tels que le carburant, l'assistance en escale, etc. Ainsi, il faut bien distinguer le coût total de l'aéroport pour les compagnies, des redevances aéronautiques facturées par la CCI-NC en tant que gestionnaire.

• Des mesures pour développer le trafic

La CCI-NC est partie prenante du développement du trafic aérien en participant activement à la mise en place des **contrats destination.** Cette démarche, initiée conjointement par les acteurs du développement du tourisme depuis 2013, vise à cibler des marchés prioritaires (Australie, Nouvelle-Zélande, Japon) et à définir des actions cohérentes afin d'attirer des touristes.

Une **politique tarifaire adaptée** aux enjeux de la filière et du territoire.

La Chambre a également lancé une **offre commerciale** pour inciter les compagnies aériennes à rejoindre Tontouta ou s'y installer durablement. Ces mesures incitatives ont pour objectif de favoriser le développement ou la création de nouvelles lignes aériennes, via une **réduction exceptionnelle** (et donc temporaire) pouvant aller jusqu'à 75 % des redevances aéronautiques payées par les compagnies pour toute ligne nouvelle ou charter.

• Redevance passagers à la baisse

Volontariste dans la réduction du coût du transport aérien, la CCI-NC a baissé de plus de 4 % les redevances acquittées par les passagers sur la période 2018-2021. Cette taxe, reversée par les compagnies aériennes à la Chambre, **contribue à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures d'accueil** des passagers. Aujourd'hui, d'un montant d'un peu plus de 3 000 francs CFP, elle ne représente que **5 % du total des frais et taxes** inclus dans le coût du billet et seulement **1,3 % du coût total du billet d'avion.**

Un des aéroports **les plus compétitifs** des Outre-mer et de la région malgré un problème de masse critique.

COMPARATIF DES REDEVANCES AÉRONAUTIQUES PAYÉES PAR LES COMPAGNIES*

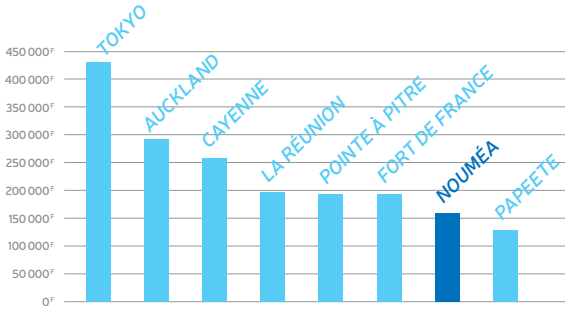

* *Tarif des redevances aéronautiques pour un Airbus A330 effectuant une rotation de jour par aéroport*

TAXES D'AÉROPORT, QUI PERÇOIT QUOI ?

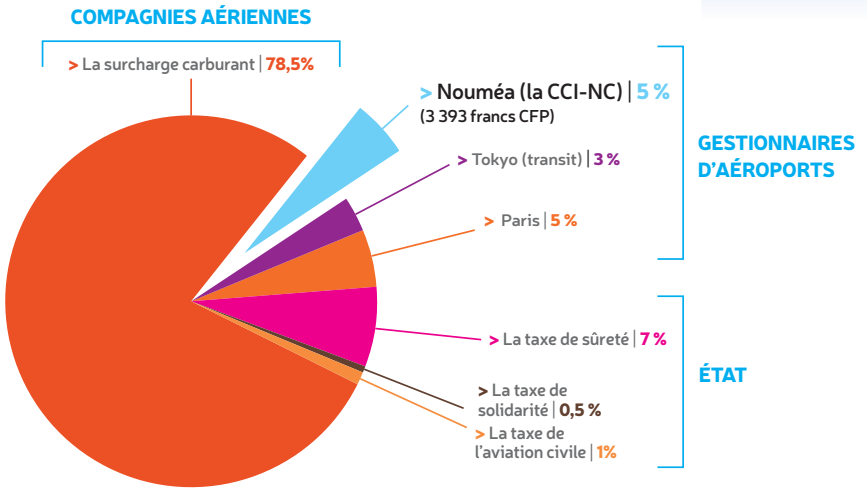

Une gestion de crise pour sauvegarder l'aéroport et accompagner la politique sanitaire du territoire

En mars 2020, la CCI-NC doit faire face à une situation inédite avec la survenue de la crise sanitaire qui a pour conséquence la suspension des vols internationaux (hors rapatriements, evasans et fret) jusqu'à fin 2021. Le gestionnaire se mobilise pour soutenir les usagers de la plateforme tout en contribuant à la trajectoire financière de l'aéroport.

• Aider le territoire « à passer le cap »

À l'instar des autorités calédoniennes, la CCI-NC se donne pour mission, dès le début de la crise sanitaire, de **soutenir les entreprises** dans ces moments difficiles. Elle assure ce rôle auprès de l'ensemble de ses ressortissants, comme des partenaires commerciaux des structures qu'elle gère. Ainsi, ils sont exonérés de loyers et de charges de redevances domaniales dès le 2e trimestre 2020, et de redevances commerciales pour les 2e et 3e trimestres. À travers 29 conventions, qui couvrent les acteurs du transport, des services, de la régie publicitaire et les commerçants, la CCI-NC rend ensuite les loyers proportionnels au trafic. Soit **une exonération de 90 % pendant 20 mois** qui a représenté un manque à gagner de 165 millions de francs CFP par rapport à 2019, année de référence d'exploitation «normale». En parallèle, la CCI-NC est aux côtés des compagnies aériennes et est au rendez-vous au moment de la reprise du trafic, en baissant notamment les redevances.

La CCI-NC en soutien à la reprise du trafic international

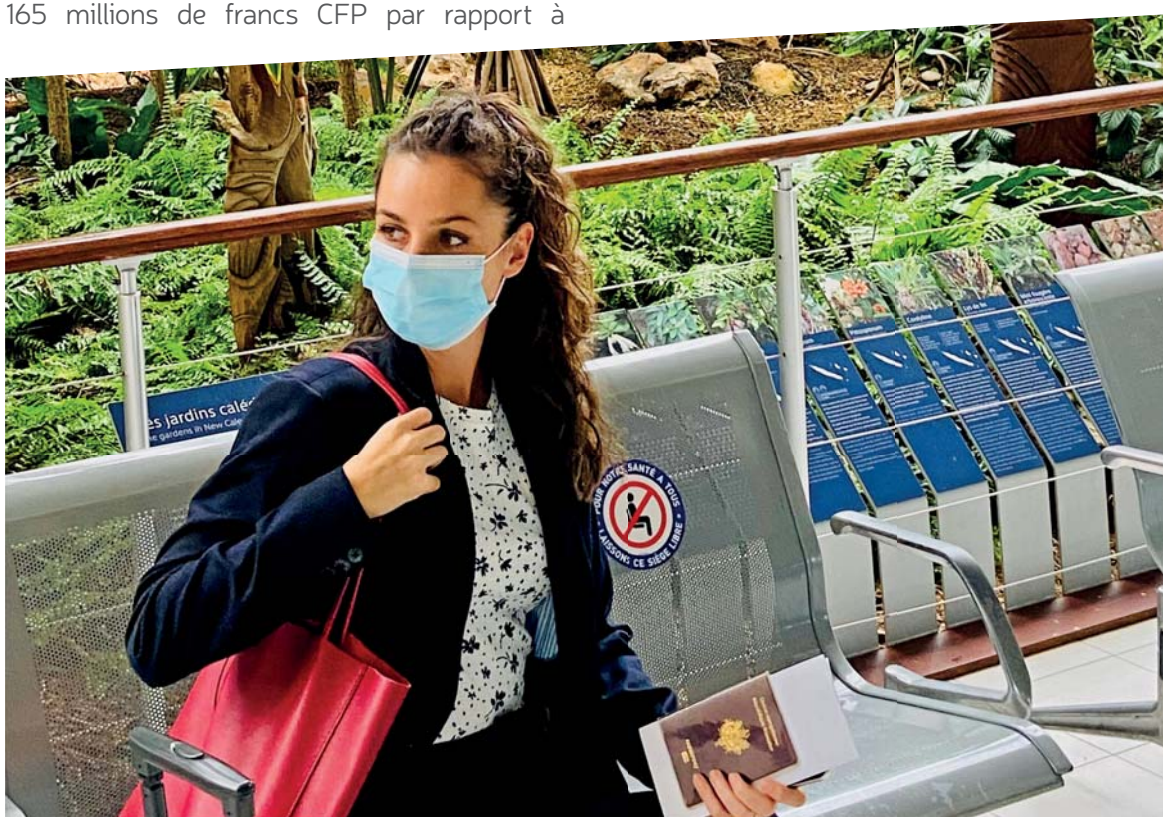

165 millions de francs CFP
accordés aux acteurs extra-aéronautiques en soutien pendant la crise sanitaire.

• Un plan de sauvegarde bien exécuté

En raison de l'ampleur des impacts financiers de la crise sanitaire, la CCI-NC met en place **un plan de sauvegarde exceptionnel** sur plusieurs années, tout en conservant le maximum de capacité pour être présent à la reprise de l'activité. Pour la période 2020-2024, ce plan vise une économie de 20% sur les charges externes (renégociation des contrats et achats, revue des minima garantis, priorisation/report des actions à réaliser) et de 30% sur les ressources humaines (non-reconduction des CDD, chômage partiel, gel des embauches non prioritaires, gel de l'augmentation collective, plan de départ volontaire). Le plan pluriannuel d'investissement est, quant à lui, réduit de plus de 60%, passant de **5,2 milliards à 2,1 milliards.**
Le cumul des économies réalisées en 2020 et 2021 correspond à un taux de réalisation global du plan de 50,6% (583 millions de francs CFP d'économies sur les charges externes et 186 millions de francs CFP sur les mesures de gestion de la masse salariale).

L'aérogare transformée en vaccinodrome

Pendant la crise sanitaire, la CCI-NC a contribué à la campagne de vaccination contre le Covid-19 en mettant à disposition l'aérogare. **Deux grandes journées de vaccination** ont été organisées avec les autorités sanitaires permettant à environ 1 600 Calédoniens de recevoir une première ou une deuxième injection de vaccin. De nombreuses animations ont été proposées en partenariat avec les commerçants et partenaires de l'aéroport.

Avec une **baisse de 90 % du trafic passagers** pendant 20 mois, la plateforme de La Tontouta est l'aéroport le plus impacté en France.

Pendant la crise, l'exploitation ne s'est jamais arrêtée.

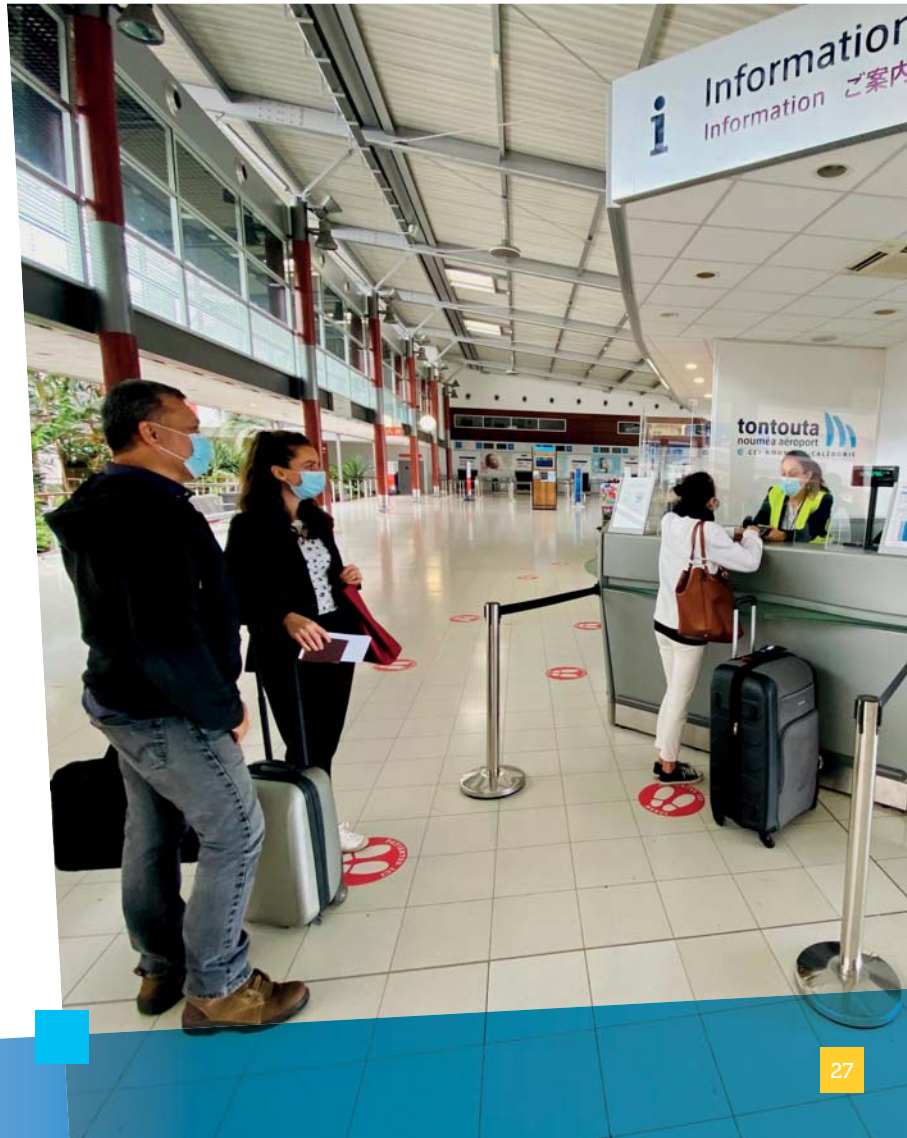

Une stratégie de développement commercial ambitieuse

En bon gestionnaire, la CCI-NC s'emploie à améliorer les recettes extra-aéronautiques, indispensables pour atteindre l'équilibre financier, en construisant une stratégie de développement commercial. Recettes qui ont aussi pour objectif de faire baisser le coût du voyage.

Un gestionnaire qui **optimise les recettes** pour réduire les coûts pour les compagnies aériennes.

• Une surface commerciale adaptée

Les redevances commerciales correspondent aux commissions versées par les commerces et services de l'aéroport en contrepartie de leur droit d'exercice. Les boutiques sous douane représentent **environ 70 % de ces recettes**. Dans le cadre du projet d'extension de l'aéroport, la CCI-NC fait la part belle au développement commercial, souhaité fortement par les passagers. Ainsi, au sein de l'aérogare entièrement revue, les **commerces bénéficient d'une surface de 2 270 m²** au lieu de 1 480 m² auparavant. Tout est prévu dans la nouvelle infrastructure afin de faciliter et valoriser l'activité des commerçants : entrepôt pour gérer les stocks, davantage d'espace en boutique pour une meilleure circulation de la clientèle, visibilité accrue des enseignes… Un gain d'efficacité reconnu par tous. En 2019, ce sont 80 m² de zone duty-free supplémentaire qui sont ouverts dans le hall d'arrivée, dans le cadre d'une convention avec Aélia.

REDEVANCES COMMERCIALES

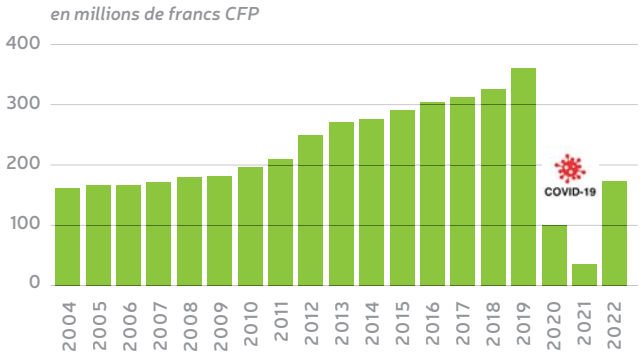

La mutualisation au service de la performance économique

La CCI-NC est gestionnaire des aéroports de Nouméa-La Tontouta, de Nouméa-Magenta, de la gare maritime de Nouméa et est assistante à la gestion de Lifou-Wanaham. Une force qui lui permet de capitaliser sur la mutualisation des expertises sur ces différentes plateformes en faveur de la performance économique de toutes et de l'intérêt du territoire.

Un montant de **25 millions de francs CFP** d'économies directes réalisées chaque année grâce au partage des coûts des expertises sur les plateformes de Tontouta, Magenta et Lifou.

• Partager les expertises pour maîtriser les coûts

La CCI-NC met en commun les moyens entre les différentes plateformes qu'elle gère dans des domaines identifiés : sécurité, sûreté, cybersécurité, volet technique ou encore certaines opérations de maintenance. Cette mutualisation permet de réaliser des économies substantielles, qui profitent à la performance de la gestion. Cette méthode vertueuse a contribué au redressement de l'aéroport de Nouméa-Magenta et à la résorption du déficit d'exploitation qui s'élevait à 149 millions de francs CFP en 2016.

Le partage des coûts de ces expertises sur les différentes plateformes dégage des économies d'échelle qui agissent en faveur de la réduction du coût du transport pour les usagers et les passagers.

• Une expérience éprouvée sur plusieurs infrastructures

L'aéroport de Nouméa-Magenta

Depuis 2013, la CCI-NC assure la gestion de l'aéroport de Nouméa-Magenta, pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, au profit du confort et de la sécurité des usagers : mise aux normes réglementaires, ouverture d'un parking véhicules éloigné, relié par une navette gratuite, participation active au chantier d'extension et de réaménagement initié par la Direction de l'aviation civile (2016-2021). Côté performance économique, les services réalisés par la CCI-NC sont aujourd'hui autofinancés grace à une politique tarifaire adaptée. Ainsi, 48 millions de francs ont pu être restitués à la Nouvelle-Calédonie, correspondant aux bénéfices tirés de la bonne gestion de la CCI-NC.

L'aéroport de Lifou-Wanaham

La CCI-NC assure depuis 2016, pour le compte de la Direction de l'aviation civile, une mission d'assistance à la gestion et à l'exploitation de l'aéroport de Lifou-Wanaham. La Chambre s'est activement impliquée dans le projet de construction de la nouvelle aérogare inaugurée en octobre 2022.

La gare maritime de Nouméa

La CCI-NC s'est vue confier, en 2017, la gestion de la gare maritime de Nouméa par le port autonome de Nouvelle-Calédonie et la Ville de Nouméa. Elle contribue à améliorer l'image de la destination et à en faire une escale de standard international.

L'aéroport de l'île des Pins-Moué

De 2002 à 2018, la CCI-NC a assuré la gestion de l'aérogare de l'île des Pins-Moué pour le compte de la province Sud et a fait progresser la qualité des services proposés aux passagers.

2003 - 2023

III ■ UN ACTEUR LOCAL AU SERVICE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Contribuer au développement économique de la Nouvelle-Calédonie fait partie de l'ADN de la CCI-NC. Le territoire a besoin d'infrastructures adaptées pour faciliter les échanges, les déplacements et prospérer. C'est dans cet objectif que la Chambre œuvre à faire de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, et des autres équipements structurants du tourisme, des outils performants au service de l'intérêt du Pays.

Chaque décennie de gestion consulaire de la plateforme a été marquée par des chantiers déterminants pour son avenir. Les emblématiques travaux d'extension des années 2000 illustrent parfaitement l'ambition de l'exploitant : accueillir les passagers au sein d'un aéroport doté d'un très haut niveau de confort et de technicité, véritable vitrine de l'innovation pour la Nouvelle-Calédonie.

Pour la CCI-NC, la plateforme de Tontouta est avant tout l'aéroport des Calédoniens. Un lieu incontournable dans leur vie qui motive chaque jour la Chambre à agir pour son développement.

Un acteur local qui a la vision Pays

Établissement public calédonien, la CCI-NC œuvre dans l'intérêt général pour la prospérité économique de la Nouvelle-Calédonie. Une vision qu'elle applique à l'aéroport international, en intégrant une dimension Pays à l'ensemble des projets de la plateforme. Les bénéfices sont systématiquement réinjectés au profit de son développement, en cohérence avec les autres infrastructures du territoire.

• Des retombées économiques locales

En tant qu'établissement qui représente et défend les intérêts des entreprises des secteurs du commerce, de l'industrie et des services, la CCI-NC soutient les savoir-faire locaux. Le chantier de modernisation et d'extension de l'aéroport, achevé en 2012, en est le parfait exemple. Un montant de 8,7 milliards de francs CFP, soit **un pourcentage de 89% des travaux**, a été attribué aux **entreprises calédoniennes**, dans le respect de la réglementation des marchés publics. Au total, plus de cinquante sociétés calédoniennes ont été impliquées dans le projet, véritable symbole du talent et des compétences des entreprises locales.

Soutenir les savoir-faire locaux

• Promouvoir la destination Nouvelle-Calédonie

Porte d'entrée de la Nouvelle-Calédonie, l'aéroport international est un outil à part entière de la promotion de la destination sur le plan touristique, identifié comme l'un des axes essentiels

Un montant de **8,7 milliards de francs CFP** de retombées directes aux entreprises calédoniennes lors du chantier d'extension.

de diversification de l'économie calédonienne. Engagée aux côtés des acteurs du secteur, la CCI-NC accueille au sein de l'aérogare un point d'information, animé par la nouvelle agence d'attractivité touristique en province Sud, Sud Tourisme. Ce comptoir, qui touche un visiteur sur deux dès l'arrivée, renseigne et valorise la diversité des activités et des paysages calédoniens. Dans la même optique, la décoration des circuits passagers aux couleurs du Caillou est en cours, ainsi qu'un projet de lettres géantes sur le parvis et le renforcement de l'identité océanienne de l'aérogare.

Renforcer l'identité océanienne de l'aéroport

• Donner des ailes à la destination

Après les ailes de l'aéroport de Nouméa-Magenta, la CCI-NC a inauguré, fin 2022, les ailes de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta dans le cadre d'un appel à projet artistique. Cette œuvre vise à améliorer l'expérience passager, mettre en avant les artistes locaux et promouvoir la destination Nouvelle-Calédonie. En effet, voyageurs et visiteurs sont invités à se photographier devant les ailes dans le hall de départ et à partager leurs photos sur les réseaux sociaux. En quelques mois, les ailes ont envahi la Toile.

• Prendre soin du patrimoine des Calédoniens

La CCI-NC est attachée à la mise en valeur du patrimoine local. Depuis 2013, l'aéroport dispose d'un **espace muséographique** destiné à accueillir des expositions sur divers aspects remarquables du territoire. Grâce aux votes des Calédoniens, la Chambre a remporté, en mars 2023, le jeu « Le plus grand musée de France » pour la zone Outre-mer océan Pacifique. À la clé, un chèque de 960 000 francs CFP (8 000 euros), versé par La Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français et Allianz, afin de restaurer et d'exposer à nouveau la fresque monumentale, *Le rêve d'Icare*, visible pendant plus de 30 ans au sein de l'aérogare, pour le plus grand plaisir de tous.

La CCI-NC, un gestionnaire aéroportuaire **qui maîtrise les grands enjeux du Pays.**

L'humain au cœur de l'aéroport

Personnels, voyageurs, accompagnants… Une infrastructure de transport n'est rien sans les femmes et les hommes qui la font vivre ou l'utilisent. Pour la CCI-NC, Nouméa-La Tontouta est l'aéroport des Calédoniens. La Chambre s'emploie ainsi à mieux faire connaître ce pan du patrimoine calédonien dont la population peut être fière.

• Ouvrir les coulisses de l'aéroport au public

La CCI-NC imagine des événements originaux afin de dévoiler les coulisses de l'aéroport au public. Dans le cadre de la célébration des 50 ans de gestion avec la population, **la Tontouta Run'Way** et les **Journées portes ouvertes** voient le jour en 2018. Lors de ses deux éditions successives, la course a invité les participants à fouler le tarmac, tandis que les Journées portes ouvertes proposent des visites guidées dans les zones habituellement inaccessibles au grand public. La Chambre propose également des festivités à Noël. En 2023, un appel aux artistes calédoniens a été lancé pour célébrer la Fête de la musique sur la plateforme.

Des événements organisés pour les Calédoniens

• Faire connaître les métiers de l'aéroport

Coordinateur d'accueil, technicien de maintenance, responsable assurance qualité d'exploitant aéroportuaire… Derrière le fonctionnement d'une gigantesque organisation comme l'aéroport de Nouméa-La Tontouta, se trouvent des **métiers bien spécifiques** et des **agents qualifiés.** La CCI-NC s'attache à dévoiler ces professions pour susciter des vocations auprès des jeunes Calédoniens.

• Renforcer les compétences

Le **développement des compétences** est l'une des missions essentielles de la CCI-NC qui s'investit auprès des personnels de l'aéroport. Dans le cadre de l'extension de l'aérogare, un plan d'action sans précédent est mené, pendant cinq ans, auprès des équipes

95 % des recrutements pour l'aéroport sont assurés localement.

afin d'**accompagner au changement** : évolution des métiers, nouveau planning, effectifs supplémentaires, acquisition de nouvelles compétences, etc. Plus de 1 200 heures de formation (technique, réglementaire, anglais, culture aéroportuaire, etc.) sont dispensées.
La participation active des collaborateurs à la mise en service des équipements de la nouvelle infrastructure les a conduits à acquérir de nouvelles aptitudes dans des domaines spécialisés.

• Un outil d'excellence pour la formation des pompiers

La CCI-NC a mis en place **l'Institut de formation des pompiers d'aérodrome** (IFPA), 2e centre de formation de pompiers d'aéroport de France, qui dispense des formations pour le compte du territoire et de l'extérieur : Tahiti, Wallis-et-Futuna, Vanuatu, ainsi que pour des sociétés pétrolières et minières. Depuis le transfert en 2004 du SSLIA, la CCI a accentué le volet formation des pompiers de l'aéroport qui interviennent également sur les accidents de la route ou les incendies entre le col de la Pirogue et La Tontouta.

Pompiers du service de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs.

3,5 % de la masse salariale investie dans la formation des équipes.

La 1ère édition de la Tontouta Run'Way a attiré près de 500 coureurs.

CHIFFRES CLÉS 2019

(année de référence d'exploitation avant Covid)

Classement

25e aéroport français

5e aéroport Outre-mer

Chiffre d'affaires

2000 millions de francs CFP

Trafic aérien

565 900 passagers

4 146 tonnes de fret

9 villes desservies dans 6 pays

Moyens humains

99 agents de la CCI
dont 40 pompiers

tontouta
nouméa aéroport
CCI NOUVELLE-CALÉDONIE

- Directeur de la publication : David Guyenne
- Coordination : direction de la communication et du marketing de la CCI-NC
- Rédaction : Annabelle Noir
- Photographies : © CCI, Éric Aubry (p. 22), Éric Dell'Erba (p. 5, 18, 30, 32, 37, 38) Aude-Émilie Dorion (p. 11, 19, 28, 34) Bryan Gauvan (dont couverture, p. 5, 8, 10, 12, 17, 28) ACI (p. 4).
- Conception graphique : agence Eudanla
- Impression : Digiprint

Nouvelle-Calédonie, Nouméa, août 2023

Arrivées
Douanes
Change
Espace restauration
Bar
Police aux frontières
Administration
Enregistrement
Embarquement
BAR
SNACK
GLACIER
Restaurant

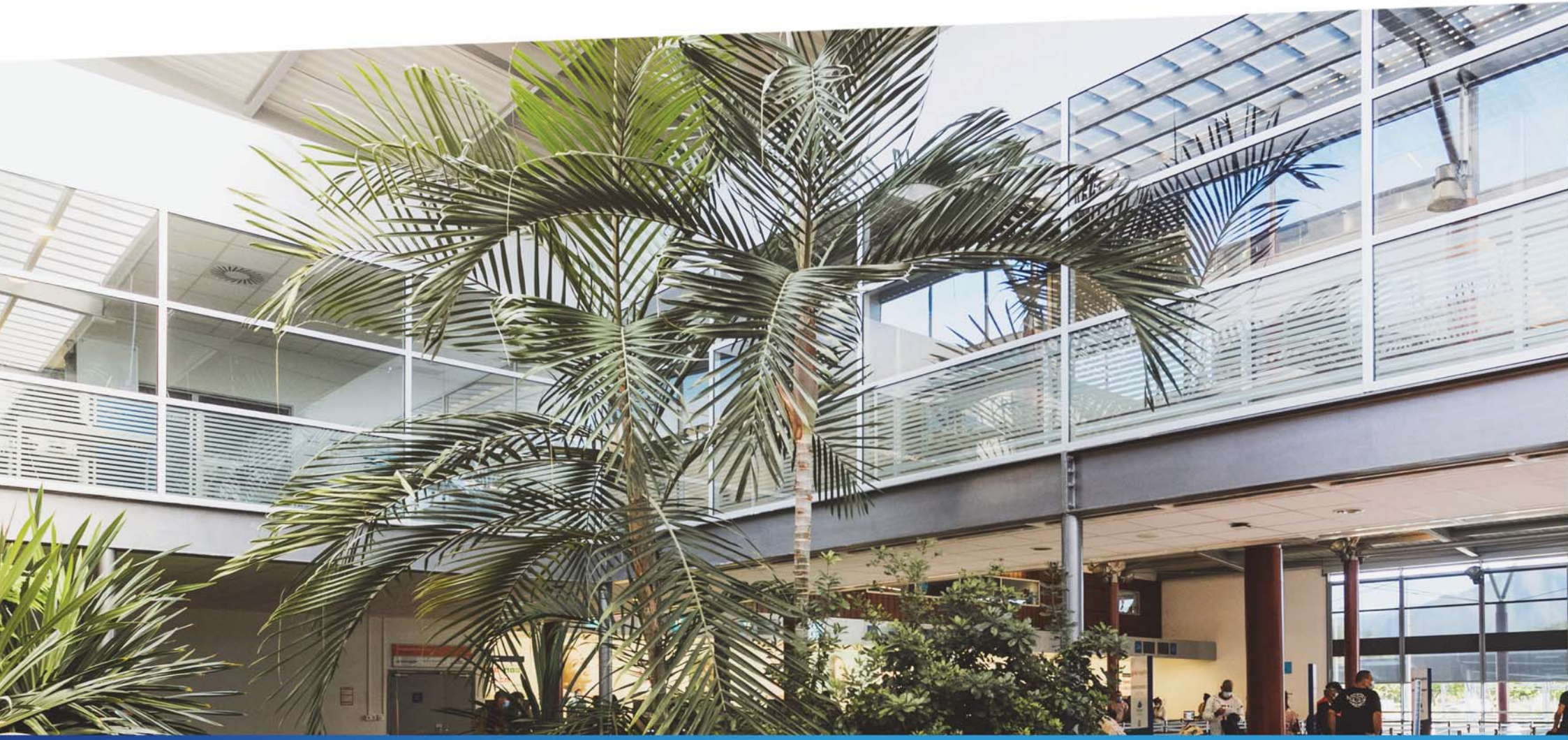

tontouta
nouméa aéroport
CCI NOUVELLE-CALÉDONIE

Chambre de commerce et
d'industrie de Nouvelle-Calédonie
15, rue de Verdun
BP M3 98849 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Tél. : (+687) 24 31 00
E-mail : cci@cci.nc - www.cci.nc
CCI-NC